

Délibération n° 2020-86

OBJET : MOTION RELATIVE AU REPORT DU PROJET NEXTEO POUR LES RER B ET D

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	75
Présents	:	63
Présents et représentés	:	66
Votants	:	66

Le mercredi 10 juin 2020, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 04 juin 2020, s'est réuni à 18h00, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Vincent	GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Babacar	FALL	Commune des Ulis
Madame Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Monsieur Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
Madame Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Monsieur Xavier	BERNARD	Commune de Longjumeau
Monsieur Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Madame Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Madame Caroline	CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy

Délibération n° 2020-86

Madame Michèle	FRERET	Commune de Massy
Madame Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Madame Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
Monsieur Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Madame Hawa	NIANG	Commune de Massy
Monsieur Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Madame Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Monsieur Franck	ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur Hakim	SOLTANI	Commune de Massy
Madame Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Madame Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame Elisabeth	DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent	CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau
Madame Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar	SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine	VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel	SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Monsieur Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

Délibération n° 2020-86

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Olivier THOMAS donne pouvoir à Madame Catherine DELAITRE

Monsieur Roger DEL NEGRO donne pouvoir à Madame Hella KRIBI-
 ROMDHANE

Monsieur Claude PONS donne pouvoir à Madame Isabelle KLJAJIC

DELEGUES ABSENTS

Madame Geneviève	BESSE	Commune d'Epinay-sur-Orge
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Madame Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Madame Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
Madame Martine	THIERRY	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Mustapha MARROUCHI

Objet : MOTION RELATIVE AU REPORT DU PROJET NEXTEO POUR LES RER B ET D

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Monsieur Michel BOURNAT.

CONSIDERANT la priorité absolue accordée aux transports du quotidien depuis 2016 par la Région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités, dans une région ayant subi 30 années de sous-investissement avec un réseau vétuste qu'il faut impérativement moderniser et développer pour améliorer le service aux voyageurs ;

CONSIDERANT que la Région Ile-de-France concentre 70% du trafic national de la SNCF et a par ailleurs connu une croissance de 15% du nombre de déplacements en transports en commun entre 2010 et 2018, atteignant 9,5 millions de voyageurs par jour ;

CONSIDERANT la poursuite de la croissance démographique de l'Ile-de-France qui accueille chaque année 60 000 nouveaux habitants, dont beaucoup s'installent en petite et grande couronne, accentuant la pression sur nos lignes de RER et de Transilien ;

CONSIDERANT la situation très particulière des lignes de RER B et D, qui accueillent 1,6 millions de voyageurs par jour, et font l'objet depuis 2016 d'une politique volontariste d'accélération des investissements et de lancement d'un plan massif de renouvellement des matériels roulants pour faire remonter la régularité actuellement inférieure à 90% ;

CONSIDERANT pour améliorer la régularité très insuffisante à l'heure actuelle de ces RER que le projet Nexo de d'automatisation de la ligne est indispensable. Le nouveau système d'exploitation et de signalisation adapté à la zone dense Nexo (pilotage automatique avec conducteurs et rapprochement des trains) est un système commun RER B et RER D qui tirera tout le bénéfice des nouveaux matériels MING et RER NG et permettra de faire circuler les trains dans le tunnel B/D de façon plus régulière ;

CONSIDERANT l'engagement de la Région Ile-de-France pour financer ce projet et l'approbation par Ile-de-France Mobilités lors de son conseil d'administration de juillet 2019 de l'avant-projet et du lancement de l'appel d'offre industriel ;

CONSIDERANT la décision unilatérale de SNCF Réseau de repousser l'appel d'offre du projet Nexo compte-tenu de doutes sur sa capacité à le réaliser dans des conditions suffisamment maîtrisées, notamment en matière de ressources internes d'ingénierie ;

CONSIDERANT que ce projet NEXTEO ne serait désormais entrepris, compte-tenu de ce report et des tensions sur les effectifs de SNCF Réseau, qu'après la réalisation des travaux du Charles de Gaulle (CDG) Express et des travaux de Roissy-Picardie, alors même que ces projets ne répondent pas à une urgence pour les transports du quotidien ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,



A la majorité absolue des suffrages exprimés,

Délibération n° 2020-86

1. DECIDE d'interpeller la SNCF, l'Etat qui en est la tutelle, pour qu'ils prennent leurs responsabilités et reviennent sur cette décision incompréhensible de report du projet Nexteo pour les RER B et D, décision en totale contradiction avec les discours officiels du gouvernement sur la priorité donnée aux transports du quotidien ;
2. PRECISE que le Conseil communautaire adressera cette Motion aux parlementaires de l'Essonne pour leur demander d'intervenir auprès de SNCF et du Gouvernement.

Fait et délibéré le mercredi 10 juin 2020
Extrait conforme à l'original

Le Président,
Michel BOURNAT

ADOPTÉE par (59 VOIX)

59 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Madame Irène BESOMBES, Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Monsieur Jean-Pierre CRUSE, Monsieur Dominique LACAMBRE , Madame Rafika REZGUI, Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Monsieur Yann CAUCHETIER, Madame Catherine LANSIART, Madame Florence NOIROT, Madame Nathalie FRANCESETTI, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Jean-Pierre MEUR, Monsieur Babacar FALL, Madame Michèle DESCAMPS, Monsieur Paul LORIDANT, Madame Françoise MARHUENDA, Monsieur Xavier BERNARD, Monsieur Stéphane DELAGNEAU, Madame Sandrine GELOT, Madame Alexia PERRIN, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Caroline CAILLEAU, Monsieur Vincent DELAHAYE, Madame Michèle FRERET, Madame Bouchra LAOUES, Monsieur Mustapha MARROUCHI, Madame Hawa NIANG, Monsieur Pierre OLLIER , Madame Elisabeth PHLIPPOTEAU, Monsieur Franck ROUGEAU, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Monsieur Hakim SOLTANI, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Claude PONS, Monsieur Paul RAYMOND, Monsieur Philippe ESCANDE , Monsieur Gilles CORDIER, Monsieur Pierre COSTI, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Madame Véronique LEDOUX, Madame Shirley LEGRAND , Madame Delphine PERSON , Monsieur Mokhtar SADJI ,

Délibération n° 2020-86

Madame Catherine VITTECOQ , Monsieur Michel SENOT, Monsieur Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Monsieur Vincent HULIN, Monsieur Gérard DOSSMANN, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE , Madame Nathalie PLUMAIL , Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS, Monsieur Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

7 ABST. :

Madame Catherine DELAITRE, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Madame Martine CHARVIN , Madame Elisabeth DELAMOYE , Monsieur David ROS, Monsieur Laurent CARO

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20200610-lmc131426-DE-1-1

Date AR Préfecture :

17/06/20

- Affichée / Publiée le 17 juin 2020

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.